



CAS D'USAGE

DÉLÉGATAIRES DE GESTION
COURTIERS GESTIONNAIRES D'ASSURANCE
COMPAGNIES D'ASSURANCE

FILTRAGE DE BÉNÉFICIAIRES AVANT RÈGLEMENT DE PRESTATIONS D'ASSURANCE



EN BREF



Filtrage GDA en temps réel des assurés dans la plateforme de gestion



Règlement des prestations d'assurance en temps et en heure



Détection et traitement des anomalies fluidifiés



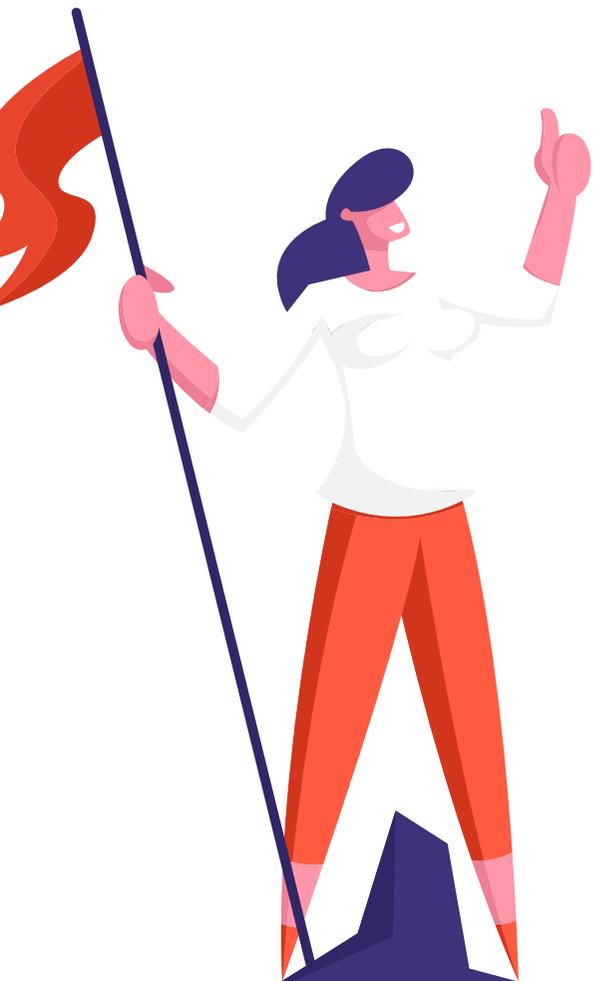
Conformité réglementaire assurée

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Des sociétés d'assurance engagées dans la lutte anti-blanchiment

Les sociétés d'assurance (IARD, individuelle accident, santé, de personne) sont assujetties à la réglementation européenne, transposée en droit français, du Gel des Avoirs. Pour lutter contre le terrorisme et participer activement à la lutte anti-blanchiment, ces structures doivent disposer d'un système de détection des personnes faisant l'objet de mesures de Gel Des Avoirs (GDA).

Cette dernière implique l'**interdiction de fournir des services financiers, y compris d'assurance ou réassurance**, à des personnes fichées au Gel des Avoirs. En cas de manquement à la réglementation, une transaction réalisée avec une personne fichée au Gel des Avoirs est apparentée à du blanchiment d'argent, ce qui engage la **responsabilité pénale de l'assureur**.



CHALLENGE

Filtrer les assurés avant tout règlement de prestation

Si l'**obligation de filtrage des relations d'affaires est bien connue** des acteurs de l'assurance, ses modalités d'application le sont moins, notamment la nécessité de les filtrer à différents moments :

- lors de l'entrée en relation d'affaires ;
- lors des modifications apportées sur les listes ;
- **avant tout règlement de sinistre ou d'une prestation ;**
- lors d'une sortie de portefeuille.

Le **filtrage avant règlement sinistre ou prestation est encore peu opéré dans le secteur de l'assurance en France, ou pas encore systématiquement**, soit par méconnaissance de ce point de réglementation, soit par manque de réponse opérationnelle. Comment procéder à ces vérifications alors qu'il faut procéder au règlement de 3000 ou 10 000 sinistres par jour ? **Le respect de la réglementation ne doit pas freiner le business et nuire à la satisfaction de l'assuré.**

SOLUTION

Miser sur l'API BeCLM pour un filtrage temps réel

Pour être conformes à la réglementation, certains acteurs de l'assurance réalisent ces opérations de contrôle manuellement en interrogeant différentes bases de données. D'autres utilisent des solutions logicielles de filtrage basées sur des technologies obsolètes, qui ne permettent pas de filtrer tous les jours ou plusieurs fois par jour leur base clients sans impacter sur la productivité des équipes et la satisfaction de l'assuré final. **Le filtrage opéré est souvent insuffisant pour être conforme à la réglementation.**

La solution BeCLM permet justement de **répondre à cette exigence de filtrage en continu avant règlement de prestation, sans peser sur l'activité.**

L'API BeCLM est conçue comme un « tuyau » unique de communication entre l'ensemble des outils de gestion d'un assureur ou gestionnaire d'assurance et la solution BeCLM : des listes de filtrage - complètes, fiables et pertinentes - et ses différents algorithmes. Elle supporte d'importants volumes de données et s'adapte à toutes les contraintes.

Contrôler le statut des assurés depuis sa plateforme de gestion

Le fonctionnement de BeCLM est simple et efficace. Concrètement, le gestionnaire d'assurance ou délégataire de gestion en charge du règlement de sinistre voit s'afficher en temps réel et de manière transparente sur son outil de gestion interconnecté avec BeCLM le statut GDA de chaque relation d'affaires.

Si l'assuré n'est pas fiché, il peut ensuite procéder au règlement. Si un doute subsiste, BeCLM lui attribue un « red flag ». Le gestionnaire d'assurance met alors en stand-by le règlement, le temps de traiter l'anomalie remontée par la plateforme BeCLM (avec ou sans l'appui des équipes de la conformité). Les règlements de prestations sont ensuite libérés ou bloqués.

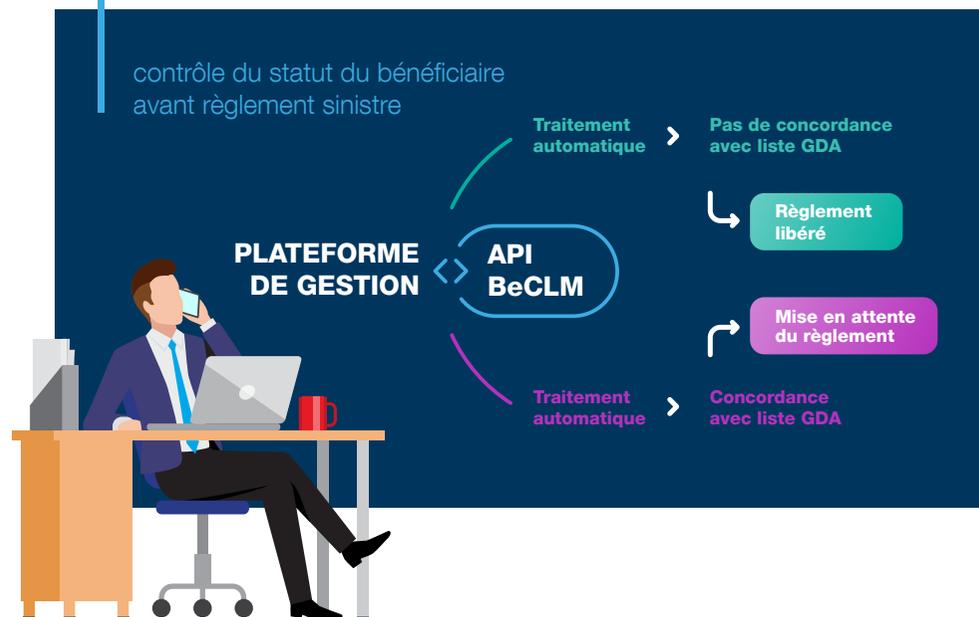


Jean-Marc Lafin,
Président de BeCLM

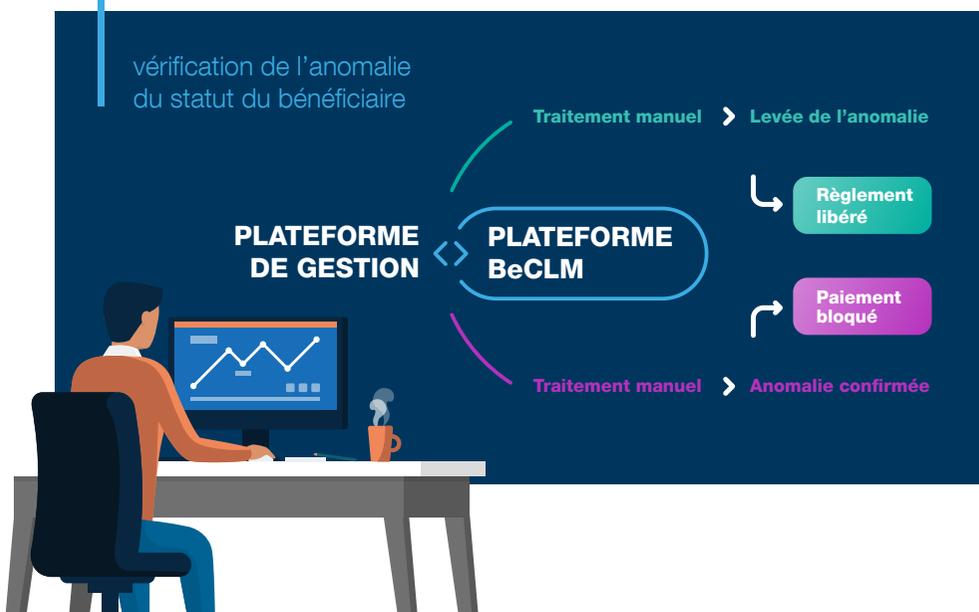
“L'obligation réglementaire de filtrer les assurés avant tout règlement de prestation ne doit pas ralentir l'activité et freiner le service rendu. BeCLM propose justement une API puissante pour faciliter le filtrage des assurés en temps réel depuis l'outil de gestion des gestionnaires de sinistre.”

Filtrage des bénéficiaires de prestations d'assurance : en quels clics avec BeCLM

ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



BÉNÉFICES

Des règlements de prestations rapides et 100 % conformes à la réglementation

Le filtrage en temps réel des relations d'affaires est un véritable gain de temps et de productivité pour les gestionnaires de sinistre : les données remontent automatiquement dans leur plateforme de gestion, de manière ergonomique et non intrusive, ce qui le dispense de se connecter sur une plateforme tierce. Le traitement des anomalies est également réalisé au fil de l'eau.

La collaboration est également améliorée quand elle est nécessaire, entre gestionnaires de sinistres et responsables conformité ou compliance managers. Le seuil d'alerte fixé pour remonter des anomalies est établi sur mesure avec chaque organisme d'assurance, lors du set up amont. Il est testé grandeur nature avant la mise en production globale de la solution pour ajuster les flux et préserver la productivité.

L'API BeCLM représente au final une source de performance, mais aussi de sécurité pour les assureurs et distributeurs qui diminuent ainsi sensiblement leur exposition au risque de non-conformité réglementaire.



4 | Cas d'usage : Filtrage des bénéficiaires avant règlement de prestations

VERSEMENT DE PRESTATIONS D'ASSURANCE : BECLM EN 4 BÉNÉFICES



Non intrusive

Une remontée de données dans la plateforme de gestion du gestionnaire



Sécurité

Aucun risque de versement de prestation à des assurés fichés GDA



Performance

Une collaboration améliorée entre les métiers, des équipes plus productives



Satisfaction client

Un versement des prestations aux assurés dans les délais

À PROPOS DE BeCLM

BeCLM propose des solutions de conformité réglementaire « prêtes à l'emploi », directement accessibles en mode SaaS, et couvrant tous les besoins de filtrage : Lutte anti-blanchiment, Lutte anti-terrorisme, Personnes politiquement exposées. Créée par des experts réglementaires et technologiques, la solution répond à des problématiques terrain concrètes et apporte l'agilité nécessaire aux entreprises des secteurs financiers et de l'assurance.

www.beclm.com

CONTACTEZ-NOUS